

**CRISE SANITAIRE COVID 19**

**POINT DE SITUATION DES ORGANISMES SOCIAUX**

**DE RHONE ALPES**

**ACTUALITES DES ORGANISMES**

Les syndicats CGT de nos organismes ont connu une situation difficile, où nous avons dû nous battre pour obtenir, tout à la fois, des protections sanitaires et la reconnaissance de la place de l’organisation syndicale et de ses élus dans le temps de confinement puis de préparation de dé-confinement. (courriers à la Direccte aux Directeurs…).

Le secteur de l’aide à domicile fortement mis à mal pendant le confinement nous a amené régionalement à plusieurs interpellations (courriers, rencontres virtuels) de l’ARS et du Préfet de Région, conjointement avec la CGT santé et le Comité Régional.

La bataille continue également en ce qui concerne les conditions de travail et les droits et usages des salariés que les directions essayent d’égratigner un peu partout.

Le dé-confinement ne manque pas d’accentuer les difficultés, avec une direction qui semble ignorer le rôle et la place des CSE et le CSSCT.

Dans les organismes de sécurité sociale comme à harmonie mutuelle, le télétravail mis en place pendant le confinement restera la priorité jusqu’à fin de l’été, ce qui concerne de 70 % à 90 % du personnel (fluctuant selon les organismes).

La mise en place des « brigades » instaurées par le gouvernement dans nos CPAM a interrogé nos syndicats ces derniers jours à 2 niveaux politiquement et pratiquement :

* Dans quel but, pour qui, pour quel résultat…?
* Quelle charge de travail, quelles conditions de travail, nombre de salariés… ?

*(voir les déclarations et les comptes rendus CGT des CPAM Rhône Alpes sur le site osera.fr)*

A ce jour, la CGT des CPAM (manque l’avis de la CPAM 73) :

01 – 26 – 38 – 42 – 74 ont donné un avis défavorable, 69 s’est abstenue, 07 a pris acte

**ACTIVITE SYNDICALE**

L’activité syndicale, dans les organismes sociaux s’est poursuivie, plus ou moins facilement, durant le confinement pour la plupart des syndicats.

Les retraités quant à eux ont été restreints dans leurs accès à l’information CGT, tous les syndiqués n’ayant pas de moyens virtuels pour correspondre avec leur syndicat. Le paiement des cotisations est lui aussi en standby.

Régionalement le travail avec le comité régional et les autres professions a été maintenu. Les contacts ont d’ailleurs été plus fréquents. Le collectif santé et protection sociale au sein du comité régional a accru son travail dans la période compte tenu de l’urgence et de l’impérieuse nécessité de travailler à une sécu optimale à 100 %.

Le comité régional a mis en place un numéro vert pour aider les salariés dans la période de confinement qui se poursuit pendant le dé-confinement. Les UD et resp. régionaux des professions, dont la nôtre, se sont largement impliqué dans ses permanences journalières.